
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA NARBONNAISE**

Département
DE L'AUDE

Séance du vingt six janvier deux mille quatre

Sous la présidence de M. Michel MOYNIER

Présents ou représentés : Mme Yvette BARBANSON, Melle Irène BENARD, MM. Didier CODORNIU, Gérard CRIBAILLET, Bernard GEA, Aimé LAFFON, Ange MANDELLI, Louis MOLVEAU, , Alain SABLAIROL, Louis VIC.

Excusés : M. Robert DEJEAN, Mme Françoise DUBOURDIEU, M. Gilbert PLA.

N°16/2004

OBJET : ETUDE DE L'ASSAINISSEMENT AUTONOME - OUVEILLAN
DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Rapporteur expose :

Le Schéma Directeur d'Assainissement d'Ouveillan a mis en évidence des dysfonctionnements sur les installations d'assainissement autonome d'une trentaine des propriétés de cette commune.

La commune d'OUVEILLAN avait préparé fin 2002 une demande de subvention concernant les études à la parcelle de chacune de ces 30 propriétés pour laquelle le Conseil Général et l'Agence de l'Eau n'ont pas donné de suite.

Il convient pour financer cette opération de solliciter à nouveau Monsieur le Président du Conseil Général et l'Agence de l'Eau pour l'obtention de la subvention la plus large possible.

Je vous propose :

- de solliciter Monsieur le Président du Conseil Général, et l'Agence de l'Eau, afin d'obtenir l'aide financière la plus large possible,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document de type administratif technique ou financier se rapportant à ce dossier.

Le Bureau adopte à l'unanimité.

Le Président,

Michel MOYNIER.